

CAP SPORT 8-15 ANS

Pour les enfants nés entre **2011** et **2018**

DU SPORT À TON RYTHME ET DANS LA BONNE HUMEUR !

> MERCREDI après-midi
(hors vacances scolaires)

Du 16 septembre 2026 au 9 juin 2027

Tu souhaites te remettre en mouvement et retrouver le plaisir de faire du sport, même si l'activité physique te paraît difficile aujourd'hui.

Tu as envie de reprendre confiance en toi et en ton corps tout en bougeant à ton rythme.



nadialab / Adobe Stock

**Viens rejoindre CAP SPORT
tous les mercredis de 15 h 30 à 17 h
au gymnase Jacques Brel**

Tu pourras :

- Découvrir des activités variées, adaptées au rythme et aux capacités de chacun ;
- Évoluer dans une ambiance conviviale, bienveillante et sans jugement ;
- Être accompagné par des éducateurs diplômés, à l'écoute pour t'aider à progresser et à prendre confiance en toi dans chaque activité.

Renseignements :

Référent au 06 17 63 35 69 à partir de début septembre
animsports@mairie-saint-priest.fr

TARIFS

Parents résidant à Saint-Priest	Parents ne résidant pas à Saint-Priest
55 € par an Avec présentation d'un justificatif de domicile	71,50 € par an

Modes de paiement :

- Règlement de préférence par carte bancaire
- Autres modes de paiement acceptés :
espèces, chèques (à l'ordre de la régie de l'EMS), chèques vacances

Pièces à fournir :

- **2 photos d'identité**
- **1 décharge parentale** (à télécharger sur le site www.ville-saint-priest.fr)
- **1 attestation d'assurance responsabilité civile** mentionnant le nom de l'enfant et les garanties pour les activités extra-scolaires
- **1 fiche sanitaire complétée et signée**
(à télécharger sur le site www.ville-saint-priest.fr)
- **1 photocopie du carnet de vaccinations**
- **1 justificatif de domicile**



Le dossier doit être obligatoirement complet le jour de l'inscription.
Les documents numériques ne seront pas imprimés.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Permanences réservées aux parents résidant à Saint-Priest

Prise de rendez-vous	Date de permanence	Lieu
Mardi 1^{er} septembre 2026 À partir de 12 h	Vendredi 4 septembre 2026 De 14 h à 17 h	Centre nautique Pierre Mendès-France

Permanences sans rendez-vous (en fonction des places disponibles)

Le lundi 14 septembre 2026 De 13 h 30 à 17 h	Maison des Associations
--	-------------------------

Comment prendre rendez-vous ?

1. Posséder ou créer un compte citoyen actif sur l'espace citoyen
2. Se connecter aux dates de prise de rendez-vous
3. Se présenter le jour de la permanence à l'horaire convenu



- Aucune personne sans rendez-vous ne sera acceptée.
- Tout retard entraîne l'annulation du rendez-vous.
- Le rendez-vous ne garantit pas une inscription.